RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Syndicat des copropriétaires : demande de subvention copropriété en difficulté (Anah) (Formulaire 16235*01)

Cerfa 16235*01

Permet à une copropriété en difficulté de demander une subvention à l'agence nationale de l'habitat (Anah) pour financer des travaux d'amélioration réalisés sur les parties communes de votre immeuble

Remplir le formulaire (https://www.formulaires.service-public.gouv.fr/gf/cerfa_16235.do)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R63304/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

MaPrimeRénov' Copropriété (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F37827)

Émetteur du formulaire administratif : Agence nationale de l'habitat (Anah)
Vérifié le 13 septembre 2022 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)